

Arrêté du 12 novembre 2010 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au greffe du TGI de Paris
NOR : JUSB1029936A

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 05 juin 1996 portant institution d'une régie d'avances auprès du greffe du tribunal de grande instance de Paris;

ARRÊTE

Article 1

Mademoiselle BARALE Julie, secrétaire administrative de classe normale, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante du greffe du tribunal de grande instance de Paris, en remplacement de Madame LEBAS Evelyne.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 12 novembre 2010

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre
de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du département de la
gestion administrative et prévisionnelle des
personnels de greffe

Françoise LESTRADE